

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة
Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵙⴻⵔⴰⵏⵜ



PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE MOULAY BOUCHTA Commune MOULAY BOUCHTA

Note de présentation

Phase : Homologation.



Octobre 2024

Avenue Hassan Bahtat B.P 1211 Taza Gare. Tél. : 05 35 28 51 15 / 05 35 28 50 41

Fax : (0535)-28-51-13 \\ E-mail : autat@menara.ma

SOMMAIRE

I-PRESENTATION DE MOULAY BOUCHTA :	2
1.SITUATION GEOGRAPHIQUE :	2
2.DONNEES NATURELLES :	2
3.DONNEES DEMOGRAPHIQUES :	2
4.DONNEES ECONOMIQUES :	3
5.STRUCTURE FONCIERE :	4
6.URBANISATION ET HABITAT :	4
7.LES EQUIPEMENTS :	4
8.PROBLEMATIQUE :	5
II-ORIENTATIONS ET OPTIONS D'AMENAGEMENT	5
1.LA FORME URBAINE :	5
2.L'ARMATURE VIAIRE :	6
3.TYPOLOGIE DU ZONAGE :	6
4.PROJECTION ET REPARTITION DES EQUIPEMENTS :	6
III-PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET SPATIALES A L'HORIZON DE 2032:	7
1-PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON DE 2032 :	7
2-PROJECTIONS SPATIALES A L'HORIZON DE 2032 :	8
V-OCCUPATION DU SOL :	9



I- Présentation de Moulay Bouchta :

1. Situation géographique :

La commune de **Moulay Bouchta** appartient à la province de Taounate et s'étend sur une superficie de 160 Km², Elle est limitée comme suit :

- La Commune Tafrant au Nord ;
- La Commune de Bouchabel au Sud ;
- Les Communes de Ourtzagh, Kissane et Jbabra à l'Est ;
- La Commune de Moulay abdelkarim et la Province de Sidi Kacem à l'Ouest.

Le centre de **Moulay Bouchta**, chef-lieu de la commune se situe sur la route régionale n°408, à 41 km à l'Ouest de la ville de Tounate.

2. Données naturelles :

La commune de **Moulay Bouchta** se situe sur le Pré-Rif, abrite deux montagnes importantes AMERGOU et ARECHGOU. La commune est caractérisée par une terre fertile constituée principalement par Tirss, Hamri et Biada, ce qui renfort l'agriculture des céréales, des légumes et la plantation des arbres fruitiers.

Vu la topographie accidentée du site et la nature des sols, la commune est exposée au risque de glissement de terrain ce qui aura des répercussions sur l'état des voiries et les constructions.

3. Données démographiques :

Selon les résultats des recensements généraux de 1994, de 2004 et 2014, la population de la commune de **Moulay Bouchta** est diminuée de 17.235 à 16.602 à 14.347 habitants avec un taux d'accroissement de -0,4% entre 1994 et 2004 et de -1.4% entre 2004 et 2014.

Cette décroissance de la population de la commune est due principalement aux flux migratoires importants vers d'autres communes notamment la ville de Taounate.

De même, la commune a connu une progression du nombre des ménages, celui -ci est passé de 2.765 foyers en 1994 à 2.913 en 2004 et 2.947 en 2014.



4. Données économiques :

L'agriculture est l'activité prédominante dans la commune, ceci est clairement constaté par la prépondérance des terrains agricoles et des plantations des arbres fruitiers. Aussi, l'élevage des bovins et des ovins représente une activité économique en plein essor, mais qui reste toujours traditionnel.

Le commerce au niveau du centre est caractérisé aussi par son aspect traditionnel d'où la prédominance des unités commerciales d'alimentation générale, cafés, boucheries avec l'existence de quelques magasins de grosserie, d'électroménager, de pièces de rechange, produits de construction...etc., ce qui répond aux besoins quotidiens de la population locale. La majorité de ces unités commerciales se concentrent le long de la route régionale (R.R) n° 408.

La commune dispose aussi deux souks hebdomadaires un au niveau du centre avec une superficie de 5 ha environ, ce dernier sera délocaliser en dehors du périmètre d'aménagement, et le deuxième est hors site sur une superficie de 3 ha, ces souks ont une importance capitale pour la commercialisation des produits locaux.

Les revenus de la commune s'appuient principalement sur les recettes des souks hebdomadaires, ainsi que sur les recettes des unités commerciales.

La commune de **Moulay Bouchta** recèle des richesses naturelles d'une valeur importante capables de promouvoir le développement du tourisme de montagne, Mettant en exergue l'importance historique de la forteresse d'AMERGO, qui remonte à l'ère Almoravide, et qui nécessite encore des efforts pour revaloriser ce site historique et le rehausser au rang patrimonial historique qu'il mérite. La forteresse donne sur le barrage "Al wahda" offrant une très belle vue panoramique. Le site fut classé comme patrimoine national par le dahir du 10 Décembre 1930.

Aussi le festival annuel de Moulay Bouchta Al Khamar participe à la mise en valeur les activités artisanales et commerciales et constitue une occasion pour le loisir et de récréation.



5. Structure foncière :

La structure foncière du centre est caractérisée par la prédominance des terrains privés au détriment des terrains domaniaux et communaux.

6. Urbanisation et Habitat :

Les constructions au sein de la commune de **Moulay Bouchta** sont caractérisées surtout par une structure horizontale, la majorité des constructions ne dépasse pas un seul niveau et deux niveaux au centre de **Moulay Bouchta**.

L'habitat dominant au centre est de type moderne. On note également la prédominance de l'habitat dispersé, et on assiste à l'existence de noyaux irréguliers, d'où la nécessité des initiatives de restructuration visant la réorganisation, le contrôle et la gestion de l'expansion du cadre bâti.

7. Les équipements :

a. Equipements et services publics

Le centre de **Moulay Bouchta** compte un nombre limité d'équipements administratifs. Les secteurs d'enseignement et de santé sont entre autres représentés mais nécessitent d'ample confortement en vue de répondre aux besoins réels de la population. Le facteur d'accroissement démographique naturel, les renforcements des rapports entretenus entre ce centre et la ville de Taounate ainsi que les aspirations exprimées par les différents services et établissements publics, constituent la base pour les projections en la matière.

b. Equipements d'infrastructure

Le centre de **Moulay Bouchta** dispose d'un réseau d'assainissement mais ne couvre pas la totalité du centre.

Les déchets solides se heurtent, à l'absence d'une décharge publique aménagée, ce qui génère des décharges clandestines.

Part des ménages raccordés au réseau public de distribution d'eau courante est de 77% et 96.4 % raccordés au réseau public de distribution d'électricité au centre de **Moulay Bouchta**. (Source RGPH 2014).

Le réseau de voirie est caractérisé par la prédominance des pistes qui sillonnent le territoire du centre. Seule la route régionale n°408 et la route provinciale n°5307 qui sont goudronnées et qui constituent les artères principales du centre.



8. Problématique :

La problématique du développement urbain du centre apparaît clairement dans les rapports d'interaction des différents problèmes liés aux aspects naturels, culturels et socio-économiques...etc. Ces problèmes qui entravent la croissance urbaine du centre et son épanouissement économique et social, se résument dans les aspects suivants :

- La faiblesse de la structure économique locale encourage l'émigration ;
- La commune ne dispose pas d'un patrimoine foncier important, susceptible d'aider à la projection des équipements publics dans le cadre de l'étude courante ;
- L'insuffisance des équipements publics capables de répondre aux besoins de la population ;
- L'existence d'un patrimoine archéologique non valorisé ;
- Existence de noyaux clandestins nécessitant des opérations de restructuration.

II- Orientations et options d'aménagement

La variante d'aménagement retenue englobe les options suivantes :

1. La Forme Urbaine :

Pour l'aménagement du centre, il est recommandé d'opter pour un document dont l'objectif ultime est :

- Le respect des spécificités du cadre bâti, ainsi que le respect des terrains agricoles de haute qualité et les espaces boisés ;
- L'adoption du redressement urbanistique en vue de restructurer l'habitat irrégulier et d'intégrer sa population dans le tissu social et économique ;
- L'adoption d'un modèle urbanistique organique pour l'extension du centre qui ira en parfaite symbiose avec les constituants géographiques du centre, ceci concourra sans nul doute à l'élimination de la dispersion de l'habitat.



2. L'armature viaire :

La maîtrise de la mobilité est un facteur primordial pour tout projet de développement urbain. Partant de ce constat, l'organisation des différents déplacements urbains dans le centre est régie par les principes d'aménagements suivants :

- La hiérarchisation des voies : une structure viaire solide qui permet d'une part la fluidité des différents déplacements urbains (Personnes et marchandises) par le biais d'articulations judicieuses ; et assure d'autre part l'accessibilité aux différentes zones projetées,
- L'intégration dans le site naturel et dans le « tissu urbain » existant en respectant les différentes composantes qui suivent :
 - La topographie du site ;
 - Les chemins piétons appropriés par les habitants ;
 - Le cadre bâti existant ;
 - Les propriétés foncières ;
 - Les terrains agricoles.



3. Typologie du zonage :

L'affectation des zones respecte les critères suivants :

- Renforcer le noyau urbain le long de l'axe de la route régionale n°408 et la route provinciale n°5307 ;
- Mettre en valeur et développer le patrimoine archéologique ;
- Assurer le principe de l'équilibre au niveau de l'affectation des différentes zones ;
- Affecter en zones à restructurer les poches d'habitat irrégulier en vue d'asseoir une assise réglementaire de gestion.

4. Projection et répartition des équipements :

Le choix de l'emplacement des équipements projetés répond aux critères suivants :

- La concertation avec les autres partenaires ;
- La création d'un centre urbain répondant aux besoins de la population projetée et capable d'exercer une attraction au sein de la commune ;
- La création d'un noyau urbain en zone habitat à faible densité pouvant exercer une attraction sur la population de la ville.

III- Projections démographiques et spatiales à l'horizon de 2032:

L'élaboration d'un plan d'aménagement sectoriel découle d'un programme général traduisant les besoins de la population concernée. Ce programme résulte notamment de l'identification et la quantification des besoins en logements et équipements en fonction des scénarios possibles de développement urbain escompté.

Le développement du centre *Moulay Bouchta* ne dépend pas uniquement des indicateurs démographiques (le taux d'accroissement et le nombre de personnes par ménage), il est déterminé autant par l'importance des potentialités et contraintes du développement du centre que par la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec son contexte socio-économique et naturel.

- Le centre est traversé par la route régionale n°408, la quel assure sa liaison avec la route nationale n°8 et le reste du territoire national. ;
- Le centre recèle des potentialités agricoles considérables et un paysage naturel remarquable ;
- Il regorge plusieurs équipements de proximité qui desservent la population de la commune de *Moulay Bouchta*.

1-Projections démographiques à l'horizon de 2032 :

Les projections de la population du centre de *Moulay Bouchta* sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de -0.88% entre 2014 et 2030 selon la monographie de la province de Taounat élaborée par le HCP – Direction régional Fès-Méknes en Décembre 2019, ainsi qu'une taille moyenne des ménages égale à 4.9. Compte tenu du fait que les options d'aménagement permettront une nouvelle impulsion à la croissance du centre en exploitant et en valorisant les potentialités disponibles, un taux de croissance de 1% sera adopté, ce qui se rapproche du taux de croissance dans les zones urbaines de la province (Exemple du Keria Ba Muhammad qui est de $1,16\%$). Donc la projection démographique sera comme suite :

Années		2014	2018	2022	2026	2030	2032
C. R. Moulay Bouchta	Nombre Habitants TA = 1%	2.494	2.595	2.701	2.810	2.924	2.983
	Nombre Familles M= 4.9	508	529	550	572	596	608

2-Projections spatiales à l'horizon de 2032 :

EQUIPEMENT DE PROXIMITE		CRITERES DE PROJECTION		EXISTANT	A CREER		REMARQUES
		Taux/habitant	Nombre		nombre	Surface en m ²	
Enseignement	Crèche	-	-	1	-	-	-
	Ecole primaire	1/8.000	1	3	-	-	-
	Collège	1/16.000	1	1	-	-	-
	Lycée	1/32.000	1	1	-	-	-
Santé	Centre de santé communale	1/30.000	1	1	-	-	-
Sociaux	Maison de jeune	1/20.000	1	0	-	-	-
	Foyer féminin	1/20.000	1	0	-	-	-
	Maison de l'étudiant	-	-	1	-	-	-
	Salle polyvalente	-	-	0	1	1.124	-
	Dar Talib	-	-	0	1	822	-
	Equipement Socioculturel	-	-	0	3	3.787	-
Culte	Mosquées	-	-	4	3	5.652	R.D.C
Espaces verts	Espaces verts	-	-	0	6	11.087	-
Places	Places	-	-	0	7	7.332	-
Sécurité	Gendarmerie	-	-	0	1	1.200	-



V-Occupation du sol :**1- Equipements :****a- Santé :**

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
S1	Centre de santé	1.239	Existant

b- Enseignement :

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
EP1	Ecole primaire	8.319	Existante avec extension
EP2	Ecole primaire	2.044	Existante
EP3	Ecole primaire	2.245	Existante
EC1	Collège	13.471	Existant
EL1	Lycée	14.537	Existant
I	Centre de formation	1.270	A créer

c- Administrations :

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
A1	Caïdat	207	Existant
A2	Commune	695	Existante
A3	Logement du Caïd	196	Existante
A4	Agence postale	116	Existante
A5	Administration	692	A créer
A6	Gendarmerie	1.200	A créer

d- Equipements sociaux :

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
SC 1	Maison des jeunes (1er étage)	429	Existant (même construction)
	Foyer féminin (2ème étage)		
SC 2	Crèche	132	Existante
SC 3	Maison de l'étudiante	754	Existante
SC 4	Dar Talib	822	A créer
SC 5	Salle polyvalente	1.125	A créer
SC 6	Equipement socioculturel	954	A créer

SC 7	Equipement socioculturel	962	A créer
SC 8	Equipement socioculturel	2.144	A créer
SP 1	Centre socio-sportif de proximité	9.973	A étendu
SP 2	Complexe sportif	32.957	A créer
SP 3	Terrain de proximité	3.080	A créer

e- Equipements économiques :

Equipement	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
GR	Gare routière	1.437	A créer
ZA	Zone d'Activités et de Services	17.017	A créer
ZR	Zone récréative « Secteur 1 »	9.343	A créer
	Zone récréative « Secteur 2 »	2.652	A créer
CC1	Centre Commercial	1.615	A créer
CC2	Centre Commercial	869	A créer
CC3	Centre Commercial	1.753	A créer

f- Culte :

Equipement	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
M1	Mosquée	813	Existante
M2	Mosquée	1.090	A créer
M3	Mosquée	2.470	A créer
M4	Mosquée	424	Existante
M5	Mosquée	142	Existante
M6	Mosquée	3.951	A créer
M7	Mosquée	245	Existante
MS	M'salla	2.508	A créer
C1	Cimetière	2.381	Existant
C2	Cimetière	6.492	Existant
C3	Cimetière	4.473	Existant
C4	Cimetière	7.017	Existant
C5	Cimetière Sidi Ali Ben Daoud	1.409	Existant
C6	Cimetière	4.424	Existant
C7	Cimetière de Caid Larbi Fachtali	328	Existant
C8	Cimetière	1.491	Existant



C9	Cimetière	5.379	Existant
MR	Maarabout My Bouchta	466	Existant

g- Equipements privé d'intérêt général :

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
Eq. 1	Equipement d'intérêt public	503	A créer
Eq. 2		489	
Eq. 3		647	Existant

2- Zones d'habitation :

Zonage	Dénomination	Total (ha)
HE	Zone d'habitat économique continu	35.24
(B4) FB	Front bâti R+4	0.61
D	Zone villa isolée à deux niveaux	20
HR	Zone d'habitat à restructurer	15

3- Zone Agricoles et de Boisement :

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
RA	Zone Agricole	145.39
RB	Zone de Boisement	9.57

4- Zone interdite à la construction :

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
ZNA	Zone non-aedificandi	17.32



5- Places, Parking et espaces verts :

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
Places (PL)	PL1	970	A créer
	PL2	1.467	A créer
	PL3	1.146	A créer
	PL4	1.255	A créer
	PL5	713	A créer
	PL6	969	A créer
	PL7	960	A créer
Parking (PK)	PK1	584	A créer
	PK2	532	A créer
	PK3	519	A créer
	PK4	1.738	A créer
	PK5	205	A créer
	PK6	209	A créer
	PK7	1.118	A créer
	PK8	1.495	A créer
	PK9	2.345	A créer
	PK10	581	A créer
	PK11	1.532	A créer
	PK12	1.375	A créer
	PK13	782	A créer
	PK14	1.766	A créer
	PK15	388	A créer
Espace vert (EV)	EV1	1.578	A créer
	EV2	134	A créer
	EV3	428	A créer
	EV4	2.667	A créer
	EV5	762	A créer
	EV6	946	A créer
	EV7	1.280	A créer
	EV8	1.041	A créer
	EV9	227	A créer
	EV10	901	A créer
	EV11	201	A créer
	EV12	1.872	A créer

